

# RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS DÉGRADÉS :



CAS DU PIN D'ALEP DANS LA RÉGION  
DE KASSERINE ET DU CHÊNE-LIÈGE  
DANS LA RÉGION DE JENDOUBA

COÛT GLOBAL DU PROJET 360 M DT  
BESOIN EN FINANCEMENT 360 M DT

L'objectif global du projet est la restauration des écosystèmes forestiers du chêne liège et du pin d'Alep en vue de rétablir et maintenir les fonctions de ces écosystèmes entre autres la séquestration du carbone.

Elaboré avec l'appui du Ministère de l'Environnement (UGPO-CC), du NDC Partnership et de la GIZ.



NDC  
PARTNERSHIP

**giz**

Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En préparation de la Conférence Internationale de l'Investissement pour la mise en oeuvre de la CDN, Tunis 25-26 Mai 2023.





## GESTION DU PROJET

Le projet contribuera à atteindre :

- \* Les objectifs d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique consignés dans la Contribution Déterminée au niveau National actualisée (2021) et la Stratégie Nationale Bas carbone et Résiliente aux Changements Climatiques à l'horizon de 2050 (2022).
- \* Les objectifs de la Stratégie et du plan d'action nationaux pour la biodiversité 2018-2030 qui visent la protection et la restauration de la biodiversité, l'amélioration de la résilience des écosystèmes et le maintien de leurs services écosystémiques.
- \* Les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement et de Gestion Durable des Forêts et des Parcours 2015 - 2024 (SNDGDFP).

Le projet s'insère aussi dans le cadre de l'objectifs 5 (volet atténuation), et de l'objectif 5 (volet adaptation) du plan de partenariat réalisé dans le cadre du NDC Partnership.

Les services forestiers veillent à réaliser des programmes nationaux annuels d'intervention, selon le budget disponible, pour participer à la mise en œuvre des différentes activités de développement (reboisement, de plantations pastorales, régénération, production des plants en pépinière,) et de conservation (conduite de peuplement, ouverture et entretien des pistes forestières et tranchés pare-feu, gestion des aires protégées, ...).

Ces programmes participent à la réalisation des objectifs des différentes stratégies mais avec un pourcentage faible vu l'insuffisance des sources financière de l'Etat. C'est pour quoi ce type de projet vient renforcer l'effort de l'Etat dans les travaux de développement du secteur et la conservation et la durabilité des ressources naturelles ainsi que l'effort mondial en termes de séquestration de carbone.

## CONTEXTE GÉNÉRAL DU PROJET

Les écosystèmes forestiers tunisiens offrent des multiples biens et services (bois, PFNL, parcours, activités de chasse, protection de sol et préservation des ressources en eau... etc) et l'exploitation de ces biens et services fournissent directement ou indirectement des revenus à l'Etat tunisien et aux populations locales.

Ces écosystèmes sont constamment menacés par plusieurs facteurs de dégradation ou s'ajoute à nos jours l'effet du changement climatique.

Tous ces facteurs ont participé à l'affaiblissement du couvert végétal forestier des arbres forestiers et leur dépérissement sur des vastes étendues suites aux attaques des insectes et la dégradation des fonctionnalités des écosystèmes forestiers.

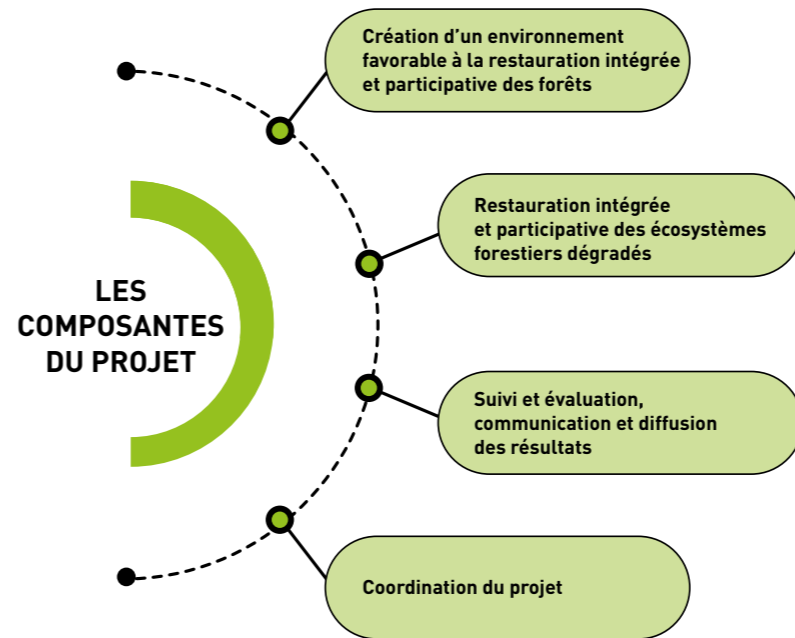
## IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET

En terme de séquestration de carbone : réduction cumulée d'émission d'environ 10 000 gigatonnes de CO<sub>2</sub> sur la période 20 ans à raison de 500 gigatonnes de CO<sub>2</sub>/an.

Le projet permet le développement de la capacité de résilience de la biodiversité et sa conservation à l'abri des menaces de manière à contribuer durablement au développement socio-économique du pays.

## COMPOSANTES DU PROJET

Devant cette situation alarmante et pour assurer la sauvegarde et maintenir le couvert forestier ainsi que participer à l'effort national et mondial en matière de séquestration de carbone et par la suite l'atténuation des effets de changements climatiques, la Direction Générale des Forêts propose ce projet pour soutenir la Tunisie à restaurer l'écosystème de chêne liège et celui de pin d'Alep afin de rétablir les fonctions et des processus écologiques clés de ces écosystèmes.



**Restaurer les sols et assurer la neutralité en matière de dégradation des terres.**

## LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET

**Restaurer, protéger et conserver, les écosystèmes forestiers dégradés avec une approche intégrée qui permet une gestion de la forêt insérée dans un paysage agro-sylvo-pastoral complexe.**





## NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

- \* 25 000 habitants à Jendouba
- \* 12 000 habitants à Kasserine.

## PARTIES PRENANTES

- \* Les commissariats Régionaux de Développement Agricole de Kasserine et Jendouba (Arrondissements des forêts)
- \* L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)
- \* Groupement de Développement Agricoles
- \* Agence de Vulgarisation et de Formation Agricole (AVFA)
- \* Les autorités de développements locaux
- \* L'agence de l'exploitation forestière

## MISE EN OEUVRE

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, (Direction générale des forêts).



## CONTACT

**Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche**

**A** 30 Avenue Alain Savary,  
1002 TUNIS

**E** jamelkailene@gmail.com  
aloui.kamel77@gmail.com  
haikelhechlef@gmail.com

**W** [http : //www.agriculture.tn](http://www.agriculture.tn)

## PERIODE DE MISE EN ŒUVRE

Année de démarrage  
**2025**

Période de mise en œuvre du projet  
**5 ans**

Année de fin  
**2030**

